



## ARAUJIA SERICIFERA

**Noms communs :** Araujia porte-soie, Kapok, Plante cruelle

**Catégorie :** FLORE

**Famille :** *Apocynaceae*

**Milieu :** Lits asséchés des rivières

**Origine géographique :** Amérique du Sud

**Noms Anglais :** Cruel plant, Mothcatcher

**Auteur :** Brot., 1818

**Introduction en France :** métropole

### MODALITÉS DE GESTION

D'après l'[OEPP](#), les semis et les plantes les plus petites peuvent être arrachés à la main ou déterrés à l'aide d'une pelle. Les racines doivent être enlevées pour éviter toute repousse. Les tiges plus grandes sont coupées au niveau du sol et les souches sont traitées avec un herbicide (pratique interdite en milieu aquatique). Les parties éliminées de la plante doivent être récoltées et traitées en déchetterie, en particulier les fruits qui contiennent les grains. Les opérateurs doivent protéger leur peau et leurs yeux de la sève irritante produite par la plante. Un programme de suivi est nécessaire pour contrôler la repousse et les semis pendant plusieurs années.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'Araujia porte-soie a été introduit pour l'ornement. Il est aujourd'hui naturalisé dans les départements du pourtour méditerranéen et dans quelques départements de Midi-Pyrénées (Haute-Garonne et Ariège) ([Georges et Chapuis 2009](#)).

L'espèce peut grimper dans la végétation et étouffer des arbustes et des arbres. Elle peut entraver la régénération des espèces indigènes mais son impact en France rester à évaluer (Fried, 2012). Sa répartition et sa propension à se disséminer grâce à ses nombreuses graines anémochores justifient le fait qu'*Araujia sericifera* figure sur la liste des espèces invasives potentielles à surveiller attentivement pour la zone méditerranéenne établie par Abouccaya (1999) ([Georges et Chapuis 2009](#)). L'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (EPPO) l'a placé en 2012 sur sa liste d'observation ([OEPP, 2012](#)).

### Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

**Contributions :** Christophe Pineau, Cerema Ouest

**Date de rédaction :** 24/07/2017, version 2

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Tela Botanica](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[OEPP](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Georges N et Chapuis A. 2009. Premières mentions de l'Araujia porte-soie \(Araujia sericifera Brot.\) en région Midi-Pyrénées. \*Isatis\* 9 : 13-17.](#)

Espèce non réglementée.

### CITATION

GT IBMA. 2016. *Araujia sericifera*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

